

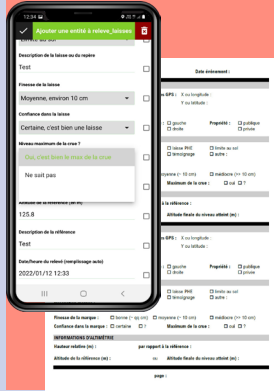
# La boîte à outils

➤ Une boîte à outils portant sur le relevé de laisses d'inondation est mise à disposition des acteurs dans le cadre du protocole. Sont à votre disposition :

## Un module de formation théorique et pratique



## Des outils de relevé (numérique ou papier)



## Des fiches et guides méthodologiques



# Capitaliser des données de terrain après les inondations

La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine vous accompagne.

Relevé des laisses d'inondation, prises de vues aériennes, cartographie des emprises inondées, identification des dommages, etc.

**Ensemble, capitalisons ces informations !**

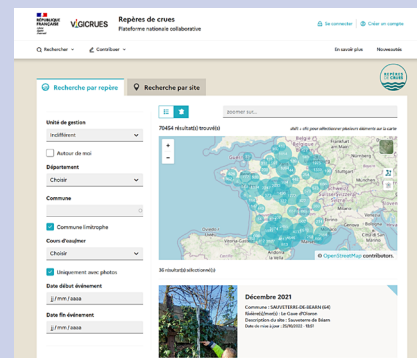


## ZOOM SUR

# La plateforme nationale des repères de crues

Depuis 2016, cette **base de données nationale** recense les repères de crues matérialisés, laisses d'inondation, témoignages, etc. Cette **plateforme collaborative** permet à tous les acteurs concernés (des services de l'État jusqu'au citoyen) de **contribuer au recensement**. Plus de 70 000 repères ou laisses sont recensés en métropole et outremer au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

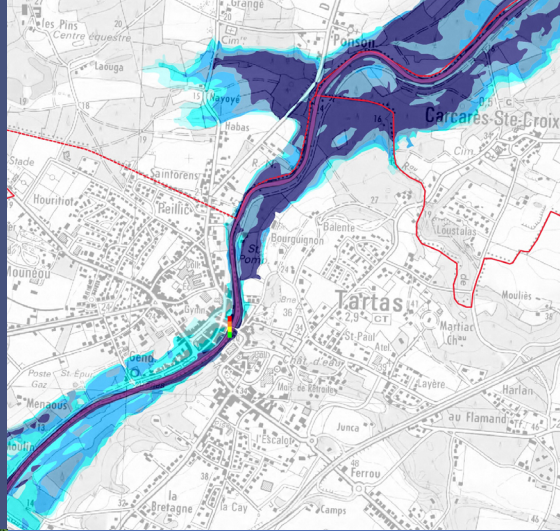
[www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr/)



# Pourquoi capitaliser ?

➤ Fournir des informations indispensables pour :

- la cartographie des inondations
- la modélisation hydraulique
- la culture du risque et la pose de repères de crues
- la connaissance des enjeux
- l'amélioration de la gestion de crise



# Pour qui ?

➤ Les acteurs concernés par le risque inondation :

- les services techniques de l'État
- les collectivités locales
- les syndicats et établissements publics disposant de la compétence GEMAPI\*
- les bureaux d'études
- les gestionnaires de crise
- le grand public

\* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

# Une organisation collaborative

De nombreux acteurs collectent déjà des données de terrain après inondations, et d'autres ont un intérêt croissant à le faire. L'expérience montre qu'il est **impératif de s'organiser au préalable** pour mener à bien ces campagnes post-inondation.

➤ La DREAL Nouvelle-Aquitaine porte ainsi un **projet de protocole régional** afin de **mobiliser et accompagner les acteurs** dans une organisation collaborative.

Avec l'appui des directions départementales des Territoires et de la Mer, la DREAL vous accompagne :

- lors de la **préparation** (méthodologie, formation, outillage)
- à **chaud** (coordination, mobilisation d'intervenants extérieurs)
- à **posteriori** (banclarisation et mise à disposition des données)

# Comment capitaliser ?

➤ Récupérer les informations de terrain pendant ou juste après l'inondation afin de comprendre et reconstituer l'aléa inondation.



L'action principale est le **relevé de laisses de l'inondation**. Il s'agit d'identifier en de nombreux points de la zone inondée le niveau atteint par l'eau, au travers de marques temporaires ou encore de témoignages. Chaque laisse est repérée, documentée, parfois marquée in situ. Afin que les données puissent être exploitées, l'altitude de chaque laisse doit également être nivelée et rattachée au nivellement général de la France (NGF) dans un second temps.

D'autres types d'information sont à valoriser :



les **prises de vue aériennes** réalisées au moment du maximum de la crue en vue de déterminer les limites de la zone inondée.



les informations sur le **comportement hydraulique** des cours d'eau (embâcles, etc.) et le **fonctionnement des ouvrages** (digues, déversoirs, barrages) afin de mieux comprendre l'inondation.



les conséquences de l'inondation, et notamment le niveau d'**endommagement des biens et des infrastructures**.